

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	13 mai 2019	Séance du : 29 mai 2019
		L'An Deux Mille dix-neuf, le 29 mai à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
	<u>Votes : 34</u>	
Présents : 26	Pour : 34	
Absents : 11	Contre :	
Représentés : 8	Abstention :	

Etaient présents : Mme Françoise REVERTE (Aspiran), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), M. Marc FAVIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle).

Absents représentés : M. Olivier BERNARDI (Aspiran) représenté par Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Michel SABATIER (Canet) représenté par M. Claude REVEL (Canet), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Olivier BRUN (Fontès), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par Mme Audrey GUERIN (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan).

Absents : Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Jean COSTES (Salasc), M. Eric VIDAL (Villeneuveville).

Objet : Lecture publique – Informatisation du Réseau des bibliothèques du Clermontais – Demande de subventions

Monsieur VALERO informe les membres du Conseil communautaire que l'informatisation de l'ensemble des bibliothèques du Réseau des bibliothèques du Clermontais a pour objectif d'améliorer les services aux usagers (leur offrir une offre documentaire étendue, plus abondante et plus diversifiée) et d'améliorer l'efficacité du travail des équipes des bibliothèques (traitement partagé des documents, vision d'ensemble des collections, des publics...).

Au titre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD), Monsieur VALERO propose de solliciter l'appui financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil départemental de l'Hérault pour la première phase d'informatisation du Réseau des bibliothèques (les 6 bibliothèques déjà informatisées - Aspiran, Clermont l'Hérault, Fontès, Octon, Paulhan, St Félix de Lodez, et les nouvellement créées - Ceyras et Péret).

Monsieur VALERO rappelle qu'en 2020, un dossier de demande de subvention sera déposé auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil départemental de l'Hérault pour la deuxième phase d'informatisation du Réseau des bibliothèques (les 5 bibliothèques restantes : Cabrières, Canet, Lieuran-Cabrières, Nébian et Salasc).

Le plan de financement prévisionnel de cette action est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Intitulé	Montant TTC	Financeurs	Montant TTC
Postes informatiques	10 000 €	Communauté de communes du Clermontais (20%)	7 800 €
SIGB	9 500 €	DRAC (50%)	9 500 €
Formation SIGB	3 500 €	Conseil Départemental (30%)	5 700 €
	23 000 €		23 000 €

Monsieur VALERO propose aux membres du Conseil communautaire de solliciter :

- La Direction Régionale des Affaires Culturelles pour l'obtention d'une subvention d'un montant de 9 500 €,
- Le Conseil départemental de l'Hérault pour l'obtention d'une subvention d'un montant de 5 700 €.

Cette demande de subvention sera accompagnée d'une demande de subvention pour des acquisitions de collections au titre de la Dotation Globale de Décentralisation.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur VALERO, et après en avoir délibéré.

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le projet d'informatisation du réseau des bibliothèques du Clermontais tel que décrit ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour l'obtention d'une subvention d'un montant de 9 500 €,

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter le Conseil départemental de l'Hérault pour une subvention d'un montant de 5 700 €,

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter une demande de subvention pour des acquisitions de collections au titre de la Dotation Globale de Décentralisation.

AUTORISE le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20190603-2019-05-29-05-DE
Date de télétransmission : 04/06/2019
Date de réception préfecture : 04/06/2019